



Adresse aux étudiants

Dans les universités, la mobilisation contre le CPE prend une ampleur considérable. Depuis le succès de la journée du 7 mars, qui a réuni par centaines de milliers jeunes et salariés, elle tend à se généraliser à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et s'étend aux lycées.

Cette mobilisation reçoit un large soutien de la part des personnels universitaires et en particulier des enseignants.

Le SNESUP-FSU (principal syndicat des enseignants du supérieur) **est fermement opposé au CPE** qui instaurerait la précarité comme norme pour les jeunes de moins de 26 ans, quels que soient leurs diplômes et qualifications. Il soumettrait les jeunes salariés à un employeur « tout puissant » qui, durant une période de deux ans après chaque embauche, pourrait les licencier sans motif du jour au lendemain. De fait, tous les jeunes salariés seraient placés dans l'incapacité de faire respecter leurs droits (temps de travail, congés maladie, paiement des heures supplémentaires, droits syndicaux...). Le CPE n'est pas une solution au chômage des jeunes. Des propositions alternatives existent. **Des emplois stables et qualifiés pour tous**, répondant à des besoins humains, **c'est possible**, y compris dans la fonction publique.

Au-delà des jeunes, le CPE concerne l'ensemble des salariés, sa généralisation est mise en perspective par le gouvernement. Il s'inscrit dans un processus de précarisation généralisée, au cœur d'un projet de société que nous refusons, fondé sur la négation des solidarités.

Le SNESUP-FSU a réuni ses instances nationales ce jeudi 9 mars et a décidé :

- de déposer un préavis de grève pour la période à venir. En particulier, **il appelle à la grève le 16 mars et au succès des manifestations organisées par les étudiants et les lycéens ;**
- d'agir pour que des dispositions d'aménagement du calendrier et des examens universitaires soient prises afin que tous les étudiants aient les meilleures conditions pour réussir leur année universitaire. Il appelle à intervenir en ce sens dans les établissements ;
- d'agir en relation avec l'ensemble des forces syndicales et des mouvements de jeunesse en faveur d'actions nationales permettant la plus large convergence entre les jeunes, les salariés, les retraités et les précaires. C'est le sens des manifestations du 18 mars.

Le SNESUP appelle l'ensemble des enseignants du supérieur à agir, dans une addition et une combinaison avec l'action des étudiants et dans le respect de l'autonomie d'organisation propre des étudiants. Il s'oppose à toute fermeture policière d'établissement.

Contre le CPE, oui, on peut gagner.

Paris, le 09 mars 2006

Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESUP- FSU)
78, rue du Faubourg Saint-Denis - 75010 – PARIS
Tél. : 0144799610
Fax : 0142462656
Courriel : sg@snesup.fr